

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de SAINT BERTHEVIN-LA-TANNIERE

Département de  
La MayenneArrondissement de  
Mayenne

Canton de Gorron

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 19 juillet à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LAGOUTTE Léonce,

Étaient présents : M. ADAM Hervé, M. RENARD Jonathan, Mme FOUCAULT Sandra, M. LOUAISIL Mickaël, Mme MANCEAU Brigitte, M. MONTEBAULT Sébastien, Mme BOITTIN Annick, Mme LERAY Amélie, Mme DOUDARD Patricia,

Absent excusé : M. BOITTIN Didier,

Secrétaire de séance : M. MONTEBAULT Sébastien a été nommé(e) secrétaire de séance.

Nombre de conseillersEn exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 10  
Absents : 01  
Quorum : 06Date de la convocation :  
13/07/2022OBJET :Décision modificative n° 01 Budget assainissement  
2022\_27

Mairie St Berthevin la Tanniere

Code INSEE

ASSAINISSEMENT ST BERTHEVIN LA TANNIERE

DM n°1 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-8061 : Fournitures non stockables (eau, énergie...)	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-74 : Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
<b>TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>500,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>500,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>500,00 €</b>		<b>500,00 €</b>

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conformeSecrétaire de séance  
Sébastien MontembaultLe Maire,  
Léonce LAGOUTTE